

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18718 - 73ÈME ANNÉE

Le refus de négocier de l'industriel renforce
la révolte des planteurs

Les planteurs dénoncent le mépris de Tereos



Ce mardi a été une nouvelle journée de lutte des planteurs pour leur survie. Tereos a refusé de répondre à l'invitation de venir négocier du prix de la canne à sucre qu'il paie au planteur. Cette décision n'a fait que renforcer la détermination unanime de la FDSEA, des Jeunes Agriculteurs et de la CG-PER pour poursuivre le combat pour obtenir une augmentation de 6 euros par tonne de canne. La journée s'est conclue à la préfecture par une rencontre entre l'État et les planteurs. Une réunion sera organisée demain à la préfecture. Elie Hoarau, président du PCR, tiendra ce matin une conférence de presse sur la crise de la canne.



Jean-Bernard Gonthier, président de la Chambre d'Agriculture, et Jules Houpirpanin, porte-parole de la CGPER.

La mobilisation des planteurs a commencé dès le matin. La FDSEA et Jeunes Agriculteurs avaient donné rendez-vous à Bois-Rouge, devant l'usine sucrière. Ils se sont alors rendu en tracteur jusqu'à Saint-Denis. Pendant ce temps, des planteurs de la CGPER se rassemblaient devant la préfecture et ont érigé un barrage filtrant à l'entrée Ouest de Saint-Denis. Suite à cette action, les autorités ont pris la décision de dévier temporairement la circulation de la route nationale qui passe devant la préfecture. Les syndicats se sont ensuite retrouvés devant le siège de la Direction de l'Agriculture et de la Forêt (DAF). C'est en effet dans la DAF que devaient reprendre les discussions. La date avait été fixé jeudi dernier, lors de la dernière réunion de la Commission professionnelle de la canne et du sucre (CPCS), instance paritaire regroupant les syndicats de planteurs et Tereos, seul industriel.

Déploiement de policiers

Les planteurs étaient accueillis par un barrage des camions de police. Les abords de la DAF étaient en effet bouclés par des policiers et des gendarmes casqués. Cet imposant déploiement de force empêchait le passage de tout véhicule. La route était donc coupée sur plusieurs centaines de mètres. Arrivés par la Source, les planteurs de la CGPER ont franchi le barrage à pied. Venus des Camélias, ceux de la FDSEA ont dû stopper leur tracteur devant le barrage et se sont également rendus

à pied devant la DAF. Julie Pontalba, candidate de l'union PCR-France Insoumise, est venue apporter son soutien à la cause des planteurs en allant les rencontrer devant le barrage des policiers.

L'ambiance était tendue, car la dernière proposition de Tereos de concéder une augmentation de 49 centimes par tonne a suscité la colère des planteurs. Ces derniers demandent une hausse de 6 euros par tonne d'un prix qui reste bloqué à 39 euros depuis plus de 20 ans. À l'appui de leur demande, une aide de l'État supplémentaire de 28 millions d'euros par an jusqu'en 2020 donne une visibilité suffisante pour que les planteurs puissent obtenir un meilleur prix de la canne.

Industriels absents

À 14 heures 30, la délégation de la CGPER accompagnée de Jean-Bernard Gonthier, président de la Chambre d'Agriculture, est entrée dans la DAF, rejointe par les représentants de la FDSEA et des Jeunes Agriculteurs. Une heure plus tard, les syndicalistes sont ressortis. La réunion n'a pas pu se tenir faute de Tereos. Les représentants de l'industriel ont en effet refusé de venir. Dans un communiqué adressé à certains médias, les clients des planteurs ont pris prétexte des débordements survenus en marge de la mobilisation ces derniers jours et hier pour ne pas répondre au rendez-vous.

Cette décision a suscité l'indignation unanime des planteurs. Pour tous les syndicats et la Chambre

d'Agriculture, l'attitude de Tereos est jugée comme un geste de « mépris à l'encontre des planteurs ».

Où est l'argent ?

Comment expliquer que l'État puisse accorder plus de 100 millions d'euros de subvention à Tereos tous les ans, et être incapable d'exiger que Tereos vienne discuter de l'avenir de la canne, demandait en substance Isidore Laravine, co-président planteur du CPCS. La CGPER a alors revendiqué que la part de subvention accordée à l'industriel pour atteindre le prix de 39 euros par tonne soit attribué aux planteurs qui sauront mieux gérer. Cette part de l'aide de l'État s'élève à 44 millions d'euros, soit 22 euros par tonne au minimum.

Au moment des comptes-rendus, tous les syndicalistes ont unanimement décidé de continuer le combat.

Loin de faire retomber la pression, la politique de la chaise vide de Tereos ne fait qu'accentuer la volonté des planteurs à se mobiliser pour arracher la victoire de leurs revendications.

L'État s'implique

La FDSEA et Jeunes Agriculteurs se sont alors rendus en convoi devant la préfecture. Sur place, ils ont à leur tour mis en place un barrage sur la route nationale tandis que Frédéric Vienne, président de la FDSEA, appelait à aller bloquer le siège social de Tereos Océan Indien pour une durée illimitée. Pour leur part, les planteurs de la CGPER avaient le projet de se diriger vers les usines sucrières du Gol et de Bois-Rouge afin de les soumettre au blocus.

Des planteurs ont fini par être reçus à la préfecture. Peu après 19 heures, le compte-rendu de la délégation a annoncé l'implication de l'État dans les négociations. Une nouvelle réunion est d'ores et déjà fixée à jeudi. Elle se tiendra à la préfecture.

Ce matin à 10 heures, Elie Hoarau, président du Parti communiste réunionnais, tiendra une conférence de presse. Les événements d'hier soulignent l'importance de ce rendez-vous organisé par le parti politique qui soutient la lutte des planteurs depuis le début. D'importantes annonces seront faites.

M.M.

Edito

Le calendrier de la casse sociale est connu, tout peut être remis en cause dimanche

Le Premier ministre a présenté hier à la presse un document transmis aux syndicats. Il s'agit de la méthode et du calendrier des ordonnances prévues par le gouvernement pour remettre en cause le Code du Travail. Le 28 juin, le projet de loi permettant d'utiliser les ordonnances pour rédiger la loi sera présenté en Conseil des ministres. Le vote de la loi aura lieu entre juillet et septembre, et les ordonnances seront publiées au plus tard le 21 septembre.

À ce calendrier politique s'ajoute un autre de rencontre avec les syndicats et les organisations patronales jusqu'au 21 juillet. Le dossier remis aux partenaires sociaux donne quelques indices sur le projet. Ainsi, les quatre instances où siègent les syndicats sont accusées de « morceler la représentation des salariés », « L'entreprise est le lieu où la création de la norme sociale permet de répondre de manière pertinente aux besoins spécifiques des salariés et des entreprises en construisant le meilleur compromis au plus près du terrain », ce qui n'est pas sans souligner un affaiblissement de la loi au profit de la négociation dans les entreprises où le rapport de force n'est pas en faveur du salarié dans la plupart du temps. « La barémisation des dommages et intérêts permettra une plus grande équité et redonnera confiance aux employeurs et aux investisseurs » dit également le texte, ce qui montre la volonté de faire passer à tout prix une disposition qui fragilise la protection des travailleurs face aux décisions arbitraires. Enfin, c'est la confirmation de vouloir faciliter la mise au chômage : « certaines règles qui entourent le

licenciement et devraient en principe protéger les salariés ne les sécurisent pas réellement. Elles constituent plutôt des freins au recrutement et conduisent parfois par leur formalisme à multiplier les contentieux ».

Lundi, une fuite a annoncé que le projet de loi contient une remise en cause de fond en comble du contrat de travail, qui serait modulable dans les domaines prévus par la loi en fonction de chaque entreprise. Cela n'est pas sans rappeler l'avant projet de loi El Khomri qui contenait des mesures ultra-réactionnaires qui avaient suscité un front uni des syndicats. Il a suffi que l'ancien gouvernement retire le plafonnement des dommages et intérêts pour licenciement abusif pour que ce front se lézarde avec la CFDT et d'autres syndicats qui sont passés dans le camp du gouvernement et ont soutenu la Loi Travail. La fuite parue dans « le Parisien » ne serait-elle pas un moyen de faire monter exagérément les enchères afin de faire passer les mesures décrites plus haut comme acceptables pour certains syndicats ?

À 4 jours des élections législatives, rien n'est joué. Si le président de la République doit faire face à une majorité de députés opposés à la remise en cause du Code du Travail, il devra abandonner ce projet. Les Réunionnais peuvent contribuer à sauver l'essentiel en votant contre les sortants qui soutiennent le gouvernement et en portant en masse leurs suffrages sur les candidats soutenus par le PCR : Julie Pontalba, Max Banon et Gilles Leperlier.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

La candidate de l'union PCR-France Insoumise rencontre les manifestants

Julie Pontalba aux côtés des planteurs

La candidate de l'union PCR-France Insoumise dans la 1ère circonscription de La Réunion à Saint-Denis a rencontré les planteurs en lutte ce 6 juin. Elle a soutenu leur cause et a expliqué les raisons de sa position. Les planteurs savent qu'ils peuvent compter sur Julie Pontalba pour porter leur combat à l'Assemblée nationale.



Pour 2 raisons :

1-Cela fait plus de 20 ans que le prix d'achat des cannes payé par l'usiner n'a pas évolué. On peut comprendre que les planteurs sont exaspérés. Leur patience a assez duré.

2-En outre, une somme de 28 millions d'euros a été versée par le gouvernement pour compenser les pertes de la filière. Devant le refus de l'industriel de partager cette subvention, je l'ai interpellé dans un courrier intitulé : "Non, M.Labro l'argent public ne vous appartient pas."

A quelques semaines de l'ouverture de la campagne sucrière, tous les candidats aux législatives devraient soutenir les planteurs. Il faut dénoncer l'abus de pouvoir de l'industriel qui agit comme le Maître quand il décide de la pitance à accorder à l'esclave pour son travail forcé.

**Julie Pontalba,
candidate union
Insoumis-PCR
Circonscription 1**

Aujourd'hui, je me suis rendue auprès des agriculteurs qui manifestaient devant la DAF, au Boulevard de la Providence. Ils réclament toujours une augmentation de 6 euros du prix de la tonne

de canne payé par l'industriel. Ce dernier a proposé 49 centimes !

J'ai apporté mon soutien aux agriculteurs en colère car cette proposition est scandaleuse et méprisante.

In kozman pou la rout

« Tout siklone na son rotour »

Dopi moin lé marmaye mi koné siklone é konm tout kréol sa sé in n'afèr i fé pèr amoin... A bon ! I paré pou désèrtin, zordi, sé in kiryoziyé touristik. Lé bon pou sa mèm mé antansyon siklone, antansyon galman lo rotour. Kosa k'i lé lo rotour ? Lo rotour sé kan lo van i shanj de sans apré in koup do tan pasé dann kalm. Siklone lé for dann in sans, mé lo rotour, souvandéfoi, i fé plis déga : in pyé d'boi in pé panshé dann in sans, lo rotour i rash sansa i kass ali. Sa lé mékanik ! Mé a par son sans prop, son sans figiré sé kosa ? Par égzanp ou i fé in n'afèr in moun, li va dir aou, fé antansyon lo rotour. Lo rotour dann in ka konmsa sé lo ripost, sé lo konsékans ou nana pou siporté... Mi lèss azot kass z'ot koko la dsi é ni artrouv pli d'van, sipétadyé.

Elections législatives : débat télévisé de la 6e circonscription

Gilles Leperlier présente sa proposition de loi pour l'emploi des Réunionnais

Réunion Première organisait hier le 6e débat télévisé des élections législatives. 12 candidats de la 6e circonscription étaient invités, dont Gilles Leperlier, soutenu par le PCR. En consacrant son temps de parole à l'explication de son programme centré sur l'emploi des Réunionnais à La Réunion, et en refusant de s'abaisser à répondre aux provocations d'un candidat démagogue, Gilles Leperlier a montré aux Réunionnais qu'il est prêt à prendre la responsabilité d'être député de La Réunion.

La 6e circonscription comprend une partie de Saint-Denis, les communes de Sainte-Marie et de Sainte-Suzanne et une partie de Saint-André. 12 candidats aux législatives de cette circonscription étaient invités hier au 6e débat public organisé par Réunion Première. Il se tenait au Kbardock au Port en présence notamment de Maurice Girancel, secrétaire général du PCR. 11 candidats étaient face à la députée sortante, Monique Orphé. Elue en tant que PS en 2012, elle a reçu l'investiture de la République en marche, le parti d'Emmanuel Macron. Aussi il n'était guère étonnant que le plus clair de ses interventions s'appuient sur les promesses de campagne du nouveau président de la République. Le reste consistait principalement à justifier sa présence pendant ses 5 années de députés. Son bilan a été sévèrement critiqué par plusieurs candidats.

Sauver 18.000 emplois

Dans un débat où le nombre de candidats faisait que les occasions étaient rares pour s'exprimer, Gilles Leperlier n'a pas gaspillé son temps de parole dans des attaques contre ses adversaires ou leur projet. Il a consacré ses interventions à la présentation de son programme.

À l'heure des présentations, Gilles Leperlier a rappelé que son engagement politique continue les luttes menées dans la rue pour soutenir le droit des Réunionnais à travailler dans leur pays.

La première question posée aux candidats était leur position sur la crise de la canne à sucre. Le candidat soutenu par le PCR a réitéré son soutien aux planteurs qui manifestent pour la revalorisation du prix de la tonne de canne. Il s'est d'ailleurs rendu auprès d'eux pen-

dant la bataille. Il a aussi demandé de réunir d'urgence un comité d'urgence pour faire la transparence sur qui gagne quoi et combien dans la filière. Il a rappelé que l'urgence est de sauver les 18.000 emplois. Le candidat soutenu par le PCR a rappelé deux points de son programme dans l'agriculture : revaloriser les retraites agricoles à hauteur du SMIC et développer les plantes médicinales.

Interrogé ensuite sur les propos tenus par le président de la République, qui avait déclaré que « le kwassa-kwassa pêche peu mais transporte du Comorien », Gilles Leperlier a souligné que « comparer un peuple à de la marchandise, c'est du racisme ». Il a interpellé Emmanuel Macron, lui demandant quelle est sa feuille de route pour en finir avec les noyades causées par ces passages clandestins ? Il a indiqué que le PCR propose un plan de co-développement de la région, avec comme objectif Océan Indien Zone de Paix.

« Une personne, un mandat, une indemnité »

Au sujet de la moralisation de la vie politique, Gilles Leperlier a souligné sa proposition : une personne, un mandat, une indemnité, fin de l'immunité parlementaire. Cette partie lui a permis de rappeler l'importance de « mettre des moyens dans les secteurs où nous pouvons créer des emplois » et de « faire qu'à La Réunion nous puissions avoir une assemblée décidante pour adapter les lois à La Réunion ».

Gilles Leperlier a également décliné plusieurs mesures pour que l'accès des Réunionnais à l'emploi s'améliore. Elles constituent une proposition de loi qui est déjà prête. C'est tout d'abord un moratoire

pendant 15 ans dans les recrutements dans la fonction publique, pour que les Réunionnais qui passent un concours à La Réunion soient affectés à La Réunion. Il plaide aussi pour une meilleure prise en compte des centres d'intérêts matériels et moraux dans les mutations afin de favoriser le retour des Réunionnais au pays. Sa proposition de loi demande également pour La Réunion la fusion de tous les acteurs de l'insertion dans un service public unique de l'emploi. À cela s'ajoute la création de deux grands services dans l'aide à la personne et l'environnement.

Pour l'emploi des Réunionnais

Au moment de conclure, Gilles Leperlier a rappelé ses propositions pour donner la priorité à l'embauche des Réunionnais à La Réunion, et a aussi mentionné la création d'une allocation d'autonomie de 900 euros pour tous les jeunes qui poursuivent des études ou recherchent un travail.

D'autres candidats auraient bien fait de s'inspirer de l'état d'esprit de Gilles Leperlier pour permettre aux téléspectateurs d'avoir droit à un débat de haut niveau. Alexandre Lane-Kane-Cheong avait choisi de camoufler le vide de son programme et ses contre-vérités par de la démagogie et des attaques personnelles ciblant le candidat soutenu par le PCR. Gilles Leperlier ne s'est pas abaissé à répondre aux provocations du représentant de Croire et Oser. Il a montré sa capacité à garder la hauteur de vue indispensable qui caractérise un candidat prêt à prendre la responsabilité d'être un député de La Réunion.

Oté

Sé sa la macronisité ! Pyèj pou la gosh, kado pou la droite

Matant Zélida la ékri Justin :

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj de fon dovan l'éternité m'a dir aou in n'afèr : dopi kék zour moin lé a d'mandé si moin la pa apré makroniz amoin. Pou kosa ? Dabor, moin la di konm in bonpé lo mouvman méisyé Macron la ramas la plipar bann sosyalis épi bann santris bann z'anfan batar la droite. Dézyèm z'afèr mi èm bien lo fason li poz pyèz pou la gosh ? Li amors avèk in mézir i diré sé in mé zir d'gosh, épi déyèr li lans in skud, é in vré skud la droite. Sa i amontr li lé bien kapab fé son zimkana avèk l'èspri la trayizon bann roprézantan kisoï sak i apèl bann partnèr sosyo, kisoï sète bann fèzèr d'lopignon. Ariv dsi in politik la droite, avèk kado d'gosh, kosa mi domann an plis ? Tok ! Pran sa pou toi !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz toultan la boush rouvèr moin té apré domandé kansa ou nora ékri amoin in n'afèr konmsa ? Touléka, sak mi konstate sé ké, konm i di, oplis ou i shanj, oplis ou lé parèy.

Mi koné pa si ou sar kontan lo zour gouvèrnman va fé in nouvèl kalité prèlèvman dsi out rotrète apré an avoir di li sava goumnat pti l'arzan la : lo pyèz konm ou i di ou mèm ! Ou i koné omoins i sava tir ankor inn tar dis bann rotrète ? Amoins ou i pans la pa vré é dann in ka konmsa mi pé dir aou, ou i pé kroir pèrnoèl si sa i fé plézir aou. Tout fason la pa in péshé !

Astèr pou bann makronis, lé vr néna avèk li in bnan sosyal libéral, sosyal avèk la boush, libéral avèk lo kèr. Arzout èk sa bann santris z'anfan batar la droite. Arzout èk sa sak i vote pou méisyé Macron pars li la fé la poign avèk Trump, li lé né avèk in kiyèr an or dan la boush, épi li lé jenn é li fé lo jenn. Tok ! Pran sa pou ou.

Justin